

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET GREFFE**

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-EM-296**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 30 juin 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2020-EM-296 décrétant une dépense et un emprunt de 718 000 \$ pour la réfection de la chaussée et le drainage de la rue Brissette.

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 31 août 2020.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance ».

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 2 septembre 2020.

Me Stéphanie Allard
Directrice du Service juridique et greffière